

**SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS**

**CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION**

**CP METZ**

Le: 8 AVRIL 2026

**ET UNE AGRESSION DE PLUS**

En ce jour de mobilisation, destiné à dénoncer la surpopulation carcérale ainsi que la multiplication des agressions au sein de notre établissement, notre collègue du quartier mineur a été **victime d'une prise d'otage.**

En effet, un détenu a sorti une fourchette de sa poche et a saisi notre collègue au niveau du cou. Son intention était claire : il a sommé le second référent présent de lui remettre ses clés, en lui demandant, selon ses propres mots, de « penser à ses enfants ». Il ne fait aucun doute que le détenu était déterminé.

Le professionnalisme des référents mineurs, ainsi que celui des collègues venus en renfort, a permis de mettre fin à cette lâche agression.

Résultat :

**le détenu a été placé en prévention confinement, alors qu'il aurait dû être placé en cellule disciplinaire.**

Monsieur le Directeur, vous avez fait le choix qu'un détenu mineur ne soit pas envoyé au quartier disciplinaire.

Pourtant, il vous a été proposé d'aménager une cellule disciplinaire au sein du quartier mineur, proposition restée à ce jour sans réponse.

Les détenus mineurs du CP de Metz agissent désormais dans un sentiment d'impunité totale.

**Force est de constater que, comme nous le dénonçons devant la porte ce jour-là, l'insécurité est omniprésente au sein de notre établissement.**